

AVIS AUX ENSEIGNANTES*!
ÉCOLES PRIMAIRES DE LA GASPÉSIE!

Concours de dessin adressé aux élèves
« Dessine-moi l'Univers »

***Une activité de vulgarisation et de sensibilisation
scientifiques organisée par le***
Club des astronomes amateurs de la Gaspésie
(CAAG)

Hiver- Été 2022

Le Club des astronomes amateurs de la Gaspésie (CAAG) invite les enseignantes* des écoles primaires de la péninsule gaspésienne à faire participer les élèves de leurs classes à un concours de dessin portant sur l'astronomie et l'exploration spatiale. Le dessin est un excellent moyen d'enseigner l'astronomie et les sciences de l'espace aux enfants, qui offre en même temps un moyen d'exprimer leur créativité.

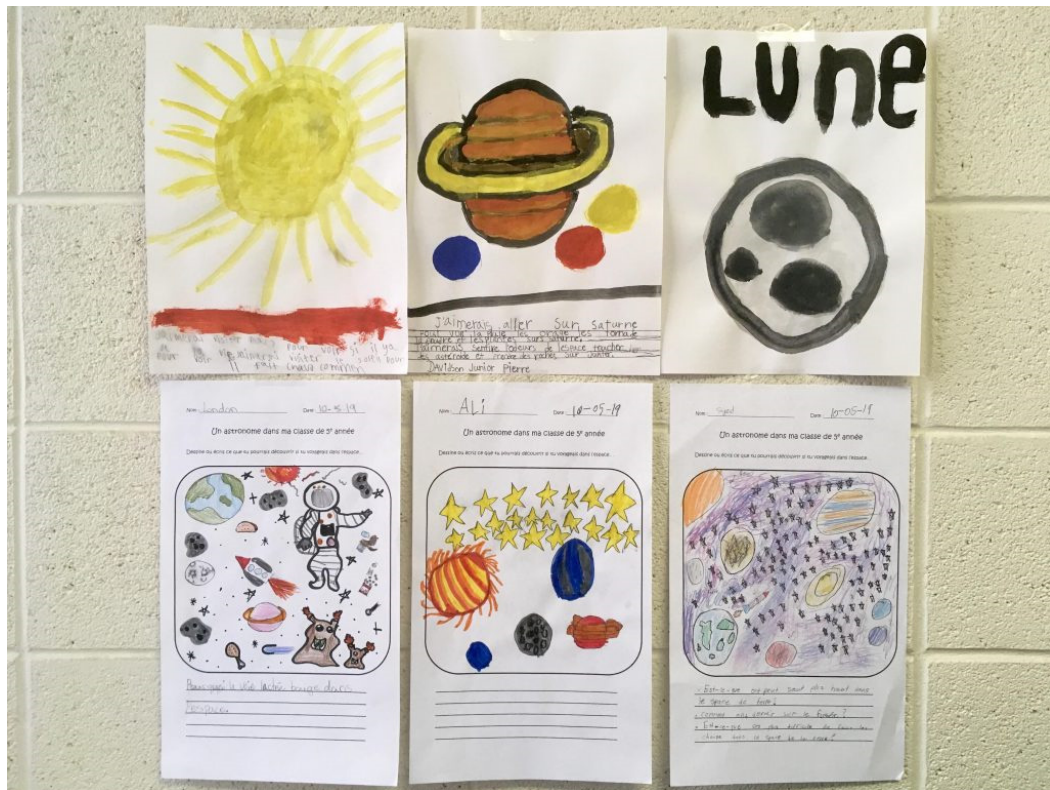
En général les enfants adorent dessiner des objets célestes comme le soleil, la lune, les étoiles, les planètes ainsi que des fusées. Mais en les familiarisant avec d'autres objets astronomiques, on peut aller un peu plus loin, par

- Le féminin est utilisé ici par défaut pour représenter tous les genres.

exemple les inviter à dessiner une galaxie ou une constellation de leur choix, une base lunaire, une station spatiale, un astronaute, une voiture robot martienne, etc. Les 100 meilleurs dessins réalisés durant l'hiver dans les différentes écoles seront rassemblés et exposés dans différents gymnases et/ou centres communautaires de la péninsule durant l'été 2022.

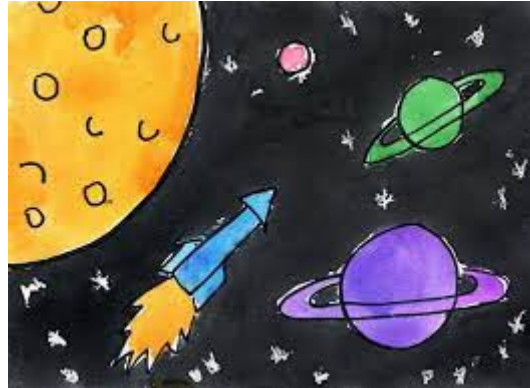
Modalité du concours:

- 1) Les enseignantes intéressées à participer avec leurs élèves doivent nous en faire part à l'adresse courriel info@astro-gaspesie-caag.com, nous indiquant l'année scolaire concernée, le nombre d'élèves, et leurs coordonnées d'ici **le 31 janvier 2022.**
- 2) Afin de les assister dans la réalisation de l'activité avec les élèves, des informations de vulgarisation scientifique sur le sujet, ainsi que des exemples visuels de sujets potentiels à dessiner, seront transmis aux enseignantes qui se sont manifestées d'ici la fin janvier 2022,



- Le féminin est utilisé ici par défaut pour représenter tous les genres.

- 3) Les dessins doivent être réalisés par les élèves uniquement à l'hiver avant le 31 mars. Il n'y a pas de contrainte sur la technique utilisée (crayons de couleur, crayons de cire, gouache, etc.) ni sur la dimension des dessins. L'enseignante peut décider de soumettre des dessins individuels sur papier format lettre 8 1/2 x 11 ou de proposer aux élèves de faire un dessin collectif grand format. De courts textes peuvent accompagner les dessins. L'enseignante ne peut pas participer directement à la réalisation du dessin. On cherche à faire exprimer l'originalité et la créativité des enfants.



- 4) Chaque dessin réalisé doit indiquer au verso le nom de l'école, l'année de la classe, le nom de l'enseignante ainsi que des élèves - artistes et leur âge impliqués dans la réalisation de l'oeuvre.
- 5) **Les dessins doivent nous parvenir (aux frais de l'expéditeur) au plus tard le 8 avril 2022** à l'adresse suivante :
- Le CAAG, Att. Michel Robidoux,
578 Montée de Wakeham, Gaspé, QC, Canada, G4X 2A1
- 6) Des artistes volontaires identifiés et des membres du Conseil d'administration du CAAG sélectionneront les 100 meilleurs dessins (si le nombre de dessins reçus excède 100) qui seront exposés.
- 7) Les endroits seront déterminés à l'hiver. Mais nous invitons les écoles participantes à offrir leur gymnase pour faciliter l'exposition dans leur région. La durée de l'exposition sera d'environ 2 semaines par MRC durant l'été 2022.
- 8) Les dates de l'exposition itinérante qui aura lieu durant la saison estivale seront déterminées à l'hiver en fonction des lieux d'exposition identifiés.

- Le féminin est utilisé ici par défaut pour représenter tous les genres.

9) L'exposition sera ouverte au grand public.

10) Un jury composé de membres indépendants des écoles évaluera la meilleure œuvre par catégorie (1 maternelle 1ère et 2^e années, 2) 3^e et 4^e années, 3) 5^e et 6^e années). Les trois meilleurs dessins remporteront un prix à la clôture de l'exposition.

Si vous avez des questions, désirez de plus amples informations, voire même, désirez participer à la réalisation du projet d'exposition en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous contacter.

Le CAAG est un organisme incorporé à but non lucratif. La mission du CAAG est de promouvoir, de développer et d'offrir des activités de vulgarisation scientifique liées à l'astronomie et aux sciences de l'espace auprès de la communauté gaspésienne et des visiteurs hors région, et ce, dans un esprit de service à la collectivité et dans le respect de l'environnement. Pour plus d'information sur le Club des astronomes amateurs de la Gaspésie, vous pouvez aussi visiter notre page web à :

www.astro-gaspesie-caag.com

ou notre page Facebook à : <https://www.facebook.com/AstroGaspesie>

Au plaisir!

Denis Gingras, Dr ing.,

Président,

Club des Astronomes amateurs de la Gaspésie - CAAG

Tél. : 1- (819) 620-6687

Skype ID: denis.gingras

Courriel: denis.gingras@astro-gaspesie-caag.com

Site internet du CAAG: www.astro-gaspesie-caag.com

Page Facebook du CAAG : <https://www.facebook.com/AstroGaspesie>

Site internet personnel: www.denis-gingras.com

« La mer est le reflet de l'Univers, houleuse, infinie et remplie de merveilles. »



- Le féminin est utilisé ici par défaut pour représenter tous les genres.